

# Règlement

## Permission de sortie du weekend

**Toute sortie hors de l'enceinte de l'établissement doit être signalée au secrétariat.**

### **- Pour l'unité de Rééducation Cardio-Respiratoire :**

- Les permissions de sorties pour le weekend doivent être signalées le vendredi avant 12H. Toute demande hors délais sera refusée.
- Les sorties de weekend sont autorisées du samedi 11h au Dimanche 18H. Toutes les sorties de weekend doivent être validées par le Cardiologue ou le Pneumologue, si refus pour raisons médicales, pas de discussion possible.
- Pour les permissions de weekend en hospitalisation Cardio-Respiratoire, aucune sortie n'est autorisée le premier weekend.
- Pour les weekend avec un jour férié accolé, une seule nuitée à l'extérieur sera autorisée.

### **- Pour l'unité de Rééducation Polyvalent – Polypathologie :**

- Les permissions de sorties pour le weekend doivent être signalées le vendredi avant 12H. Toute demande hors délais sera refusée.
- Les sorties de weekend, à visée thérapeutique seront autorisées du samedi 9H au dimanche 18h. Pour les autres weekend, les sorties seront autorisées le samedi ou le dimanche de 9H à 18H.
- Pour les weekend avec un jour férié accolé, une seule nuitée à l'extérieur sera autorisée.

CHAMBAUD Patrick

*Directeur*